



Fiche d'information

Mobilité active: Opinion de la population relative à des mesures structurelles

La population se dit motivée à se déplacer davantage à pied ou à vélo si certaines mesures structurelles étaient mises en œuvre. Ces informations sont tirées de l'enquête « Santé et Lifestyle » qui a été lancée en 2018 auprès de la population suisse.

CHIFFRES CLÉS

Un environnement favorable au mouvement
motive
la population à bouger

Plus de
7 personnes
sur 10
se déplaceraient davantage à pied ou à vélo s'il y avait des chemins piétons ou pistes cyclables continues et sécurisées



PRINCIPALES CONCLUSIONS

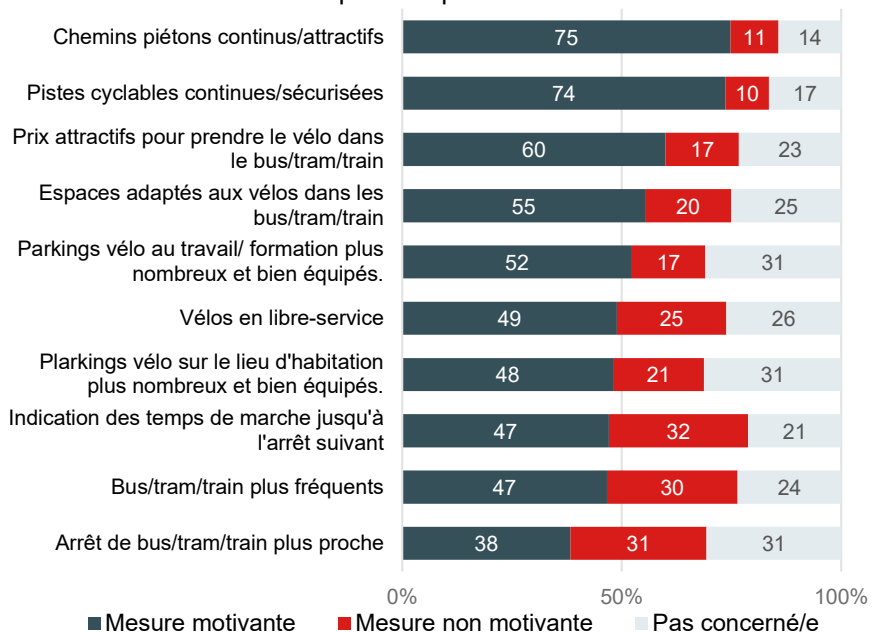
Opinion de la population sur des mesures structurelles en lien avec la mobilité active

La mobilité active est un facteur important de prévention des maladies non transmissibles. Afin d'inciter la population à bouger d'avantage au quotidien, un environnement favorable au mouvement doit être proposé.

En 2018, l'opinion quant à dix mesures structurelles ayant trait au vélo et à la marche a été menée auprès de la population suisse de 15 ans et plus. Parmi les personnes interrogées, respectivement 75% et 74% sont d'avis que des chemins piétons ou des pistes cyclables continus et attrayants incitent à faire plus d'exercice. L'attractivité des prix pour prendre le vélo dans les transports en commun est également une mesure motivant à bouger davantage pour 60% de la population.

Enfin une offre suffisante en places de stationnement bien équipées sur le lieu d'habitation mais aussi sur le lieu de travail ou de formation est encore une mesure importante pour la moitié de la population.

Opinion de la population sur des mesures motivant à se déplacer à pied ou à vélo



Source: Enquête « Santé et Lifestyle », 2018, OFSP

L'enquête Omnibus 2018 « Santé et Lifestyle » a été lancée par l'OFSP auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente âgée de 15 ans et plus (N=5600).

Quatre domaines ont été couverts par l'enquête :

1. la connaissance sur les conséquences de santé en lien à certains comportements ;
2. l'avis sur certaines mesures structurelles ;
3. la consommation de médicaments ;
4. le tabac non fumés (par ex. Snus), la désaccoutumance et autres questions.

Les comportements suivants ont été abordés : alcool, tabac, médicaments, cannabis, alimentation et activité physique.

Les résultats complets sont sur le site de l'OFSP [\[LINK\]](#).

SOURCE

Enquête « Santé et Lifestyle », 2018, OFSP

CONTACT

Office fédéral de la santé publique OFSP

Division Prévention des maladies non transmissibles

Section Bases scientifiques

BAGncdGrundlagen@bag.admin.ch

DATE

Octobre 2019